

# Guide de l'Action Sociale pour les retraités\* d'IRSEA et de la CAPICAF

## ● ***Les principes fondamentaux de l'action sociale***

- Ecouter - Conseiller – Orienter les allocataires et les cotisants IRSEA et CAPICAF.
- Répondre aux situations difficiles en complémentarité des organismes sociaux prioritaires.
- Favoriser des actions de prévention du mauvais vieillissement et de maintien dans la vie sociale et promouvoir les associations de retraités.
- Développer le soutien à domicile.
- Prévoir un investissement adapté en matière d'hébergement devant l'allongement de la durée de vie (« Papy-Boom ») et devant l'accroissement du phénomène de dépendance physique et psychique.

*\* Les cotisants peuvent également bénéficier de certaines de ces aides sous certaines conditions. Se renseigner auprès de son service de l'Action Sociale.*

- S'engager avec les partenaires gérontologiques au niveau national, régional et local pour participer aux réflexions, initier et accompagner des réalisations innovantes.
- Analyser les nouveaux besoins des retraités et ainsi impulser de nouvelles actions sociales.

Pour la réalisation de ces objectifs définis par le Conseil d'Administration de votre institution de retraite, des équipes sociales composées de professionnels sont à votre disposition :

Services Action Sociale IRSEA : voir coordonnées sur la carte ci-après.

Service Action sociale CAPICAF - Tél : 04 76 29 15 56.

## ● ***Nos actions individuelles***

### ● **Les aides financières**

. **Pendant votre vie professionnelle**, si vous rencontrez des difficultés en raison de situations de chômage, de maladie, de handicap, si vous êtes seul(e) pour assumer la charge de vos enfants.

. **Pendant votre retraite**, votre institution de retraite complémentaire majoritaire ou celle de votre couple est IRSEA ou la CAPICAF.

Notre équipe d'action sociale vous informera des modalités pour préparer le dossier qui sera présenté aux administrateurs réunis en commission sociale. Les aides financières qui peuvent être accordées par la Commission Sociale le sont à titre exceptionnel et ponctuel en fonction notamment de barèmes de ressources, contrairement aux allocations de retraite qui vous sont versées trimestriellement.

## ● **Nos domaines d'intervention**

### ■ **Les actions Irsea Capicaf**

Santé soins (cure thermale, frais d'optique de prothèse auditive...). Soutien à domicile (aides à l'habitat : travaux d'amélioration, d'adaptation, aides à domicile...). Allocation déménagement.. Dépannages (Irsea uniquement).Téléphone-alarme. Interventions d'urgence. Allocations Obsèques. Allocation scolarité. Vacances. Vacances pour personnes handicapées. Aides exceptionnelles...

*Prêts pour l'acquisition ou l'amélioration de l'habitat : pour IRSEA, tél. : 04 73 43 05 02.  
pour la CAPICAF, tél. : 04 76 29 16 58*

### ■ **Les actions Capicaf**

Hébergement en maison de retraite. Rente Survie. Prêts à la formation pour des participants actifs. Stage APEC ou autres pour les chômeurs.

## ● **Notre mission d'écoute, de conseil, et d'orientation**

Lorsque vos demandes dépassent le cadre des interventions énoncées ci-dessus, l'équipe d'action sociale saura vous écouter, vous conseiller et vous orienter vers un organisme capable de répondre à vos attentes.

## ● **L'hébergement**

Si des problèmes de santé vous obligent à vivre dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées, les services sociaux de Prémalliance pourront à la fois vous conseiller dans les démarches que vous pourrez entreprendre et également vous indiquer des établissements dans lesquels ont été réservées des places pour nos ressortissants.

En effet, les institutions de retraite complémentaire fédérées par l'ARRCO (Association pour le Régime de retraite Complémentaire des Salariés) et l'AGIRC (Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres) ont pour vocation de financer des établissements d'hébergement pour personnes âgées, en contrepartie de réservations de lit(s).

Prémalliance est propriétaire à Marseille d'un foyer-logement, *La Simiane*, (14<sup>ème</sup> arrdt) et est caisse pilote de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes *Regain* (9<sup>ème</sup> arrdt), et en Isère des MAPA l'Eglantine de Fontaine (38), Narvik de Grenoble (38) et du centre de long séjour de St-Martin d'Hères (38).

## ● **Nos actions collectives**

### ● **Les bilans de santé**

Ils peuvent être effectués auprès de centres de prévention.

En vous renseignant préalablement auprès de votre service social IRSÉA ou CAPICAF, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels.

*Pour les ressortissants IRSEA et CAPICAF :*

- Le CRP (Centre Régional de Prévention) 7, rue Jean-Marie Chavant - 69007 LYON- 04 72 72 04 04.
- Le CPA (Centre de Prévention des Alpes) 3,Place de Metz - 38000 GRENOBLE: 04 76 03 24 95.

*Pour les ressortissants IRSEA uniquement :*

- L'IRIPS - Le Nautile, 25,avenue de Frais Vallon - 13013 MARSEILLE- 04 96 13 03 50.
- Le CEDIP(Centre d'Information et de Prévention) 57,rue Bayard - 31000 TOULOUSE- 05 61 63 05 21

### ● **Les conférences**

Des conférences sur invitation sont organisées sur les sites d'action sociale sur différents thèmes. Ils portent principalement sur la santé ou les moyens de la conserver, qu'elle soit physique ou mentale.

## ● **Les séjours prévention**

Les thèmes des conférences peuvent parfois être approfondis au cours de séjours organisés dans des résidences hôtelières, dont les institutions de retraite IRSÉA et CAPICAF sont propriétaires. Pour les plus âgé(e)s d'entre vous, qui ont besoin d'un soutien particulier au cours de leurs vacances, des "séjours douceur" vous permettront d'être accompagnés de votre domicile à votre lieu de vacances. Ces séjours seront annoncés dans la revue "PRÉMÉDIA".

## ● **Les "journées nature"**

Des excursions " journées nature "adaptées à vos différentes capacités sont proposées sur certains sites d'action sociale.

## ● ***Les Résidences de vacances et hôtelières***

Vous bénéficierez de tarifs préférentiels, de réductions allant de 7% à 25%, selon les périodes, dans les résidences hôtelières dont IRSEA est propriétaire, et qui sont gérées par « Vacances Bleues ».

- . Villa Club « Serre du Villard » 05 230 Chorges
- . Hôtel Club « Horoïtza » 56 av. des Mimosas 64700 Hendaye

. Hôtel Club "Les Provinces" 36 Rue de l'Echiquier  
75010 Paris

. Résidence locative « Grand Cap » Bd Georges  
Selliez 83 420 La Croix Valmer

. Hôtel « Le Royal » 23 Promenade des Anglais  
06 000 Nice

. Hôtel Club « Villa Marlioz » 15 Montée de  
Marlioz 73 100 Aix les Bains

*Pour tout renseignement et réservation, vous  
pouvez vous adresser à « Vacances Bleues » au  
04 91 00 96 13. [www.vacancesbleues.com](http://www.vacancesbleues.com)*

### ● **Les résidences de vacances**

Vous pouvez bénéficier des tarifs préférentiels  
dans les résidences présentées dans le catalogue  
« Cadrilège Alizé », édité chaque année.

*Pour vous procurer ce catalogue, téléphonez au  
numéro suivant : Cadrilège Alizé : 0 825 03 86 86*

*Pour réserver un séjour en appelant la centrale  
de réservation, précisez le nom de votre  
institution de retraite et l'appartenance au groupe  
PREMALLIANCE.*

Une convention a été conclue avec Thalassol  
(Port-Barcarès) et nous sommes partenaires de  
l'établissement thermal Les Camoins, à Marseille.

## ● **Les associations partenaires**

Des associations regroupant essentiellement nos retraités organisent différentes activités pour pallier l'isolement. Certaines d'entre elles proposent des randonnées, des séjours de vacances à thème, des cours de danse, de tai chi chuan, de techniques de relaxation, de peinture, d'informatique et différentes sorties culturelles, touristiques, des repas, dans une ambiance chaleureuse et conviviale...

### ● **Pour les contacter :**

#### ■ **Associations des retraités CAPICAF :**

Chez AGIR A DOM - BP 179 - 38244 MEYLAN :04 76 52 15 13 (Président).

#### ■ **Associations des retraités IRSEA :**

Bayonne . . . . .	05 59 58 25 68
Bordeaux . . . . .	05 56 01 81 38
Clermont Ferrand . . . . .	04 73 35 12 14
Toulouse / Revel . . . . .	05 61 52 98 02
Lyon . . . . .	04 78 39 51 79
Marseille . . . . .	04 91 78 86 41
Nice . . . . .	04 93 62 50 86
Grasse . . . . .	04 93 09 50 61
Annecy /Annemasse /Faverges . . .	04 50 66 07 27

■ **Association des retraités de la manutention  
IRSEA** - tél. :04 91 69 09 86

■ L'association "**Généralions Solidarités**" permet à des retraités d'accompagner des jeunes à la recherche d'un emploi en collaboration avec les Missions Locales de différentes villes. Une formation de qualité et régulière est assurée à tous les bénévoles. Si cette action vous intéresse, vous pouvez vous adresser pour tout renseignement au 04 96 20 06 73.

Bien d'autres associations locales sont soutenues financièrement par l'action sociale IRSEA et CAPICAF. De nombreux partenariats et conventions sont conclus avec divers organismes développant des prestations pour améliorer la vie quotidienne des retraité(e)s de tout âge et mieux répondre à leurs besoins :

● **Actions inter-sites en direction des malades d'Alzheimer et de leurs proches**

Soutien psychologique (groupes de paroles, mise en place d'une plateforme expérimentale d'écoute téléphonique de 17h à 23h sur la Région PACA, expérience d'un bistrot mémoire à Chamalières, participation financière à l'accueil de jour (Convention avec l'Institut de Gérontologie Sociale, Provence Alzheimer, l'Institut de la Maladie d'Alzheimer...) et organisation de conférences.

## ● **Lutte contre l'isolement et soutien à domicile**

Partenariat avec l'ACLAP à Marseille (visite à domicile, sorties, chorales...), l'OCIRP en direction des veufs et des veuves (Antennes Dialogue et Solidarité : espaces d'accueil et d'écoute), SOS Amitié, ALMA (lutte contre la maltraitance des personnes âgées).

## ● **Site Internet**

Pour plus d'informations sur la retraite complémentaire, les différentes aides, les actions de prévention et nos associations partenaires sur nos différents sites, consultez notre site [www.premalliance.com](http://www.premalliance.com)

## **ACCUEILS ET PERMANENCES TELEPHONIQUES SUR TOUS NOS SITES**

Pour chaque demande sociale, il est nécessaire de communiquer votre numéro de sécurité sociale et celui de votre conjoint(e), si vous êtes marié(e) ou veuf(ve).

■ 7 bis rue du Général Cézé 87000 LIMOGES  
tél : 05 55 77 41 07

■ 8 rue des Prés Bas 63037 CLERMONT-FERRAND Cedex  
tél : 04 73 43 05 10

■ 485 avenue du Prado 13412 MARSEILLE Cedex 20  
tél : 04 91 16 14 14

■ 47 Avenue Marie Reynoard 38067 GRENOBLE cedex 2  
tél : 04 76 29 15 56

■ 31 Rue Sommeiller 74 000 ANNECY  
tél : 04 50 33 63 90

■ Domaine de la Prade 81201 MAZAMET  
tél : 05 63 98 74 03

■ 17 Rue Paul Vidal 31000 TOULOUSE  
tél : 05 61 11 05 11 et 05 61 99 57 35 (Balma)

■ 1 rue d'Enghien 33000 BORDEAUX  
tél : 05 56 01 81 35

